

Public cible :

Chargés de conseils et de développement en action sociale ; Conseillers techniques d'action sociale ; Conseillers territoriaux ; Conseillers thématiques

Pré-requis :

Avoir suivi la formation initiale CCD et/ou être en poste depuis plus de 2 ans

Modalités pratiques

Durée : 2 jours - Pour une session en intra : contacter les services de l'EGOC

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
400 €

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

6 à 12 stagiaires

**Taux de satisfaction /
appréciations stagiaires :**

Nouveau programme 2026

Tarification :

400 €

Module complémentaire à la formation initiale des CCD : Prendre la parole en public

MAJ : Lundi 09 mars 2026

Objectifs professionnels :

Structurer ses prises de parole pour transmettre des messages clairs, alignés avec les valeurs et les enjeux de la Caf

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Adapter son discours en fonction du contexte et des interlocuteurs
- Exprimer clairement ses idées
- Optimiser les dimensions émotionnelle et corporelle pour gagner en aisance à l'oral

Contenu :

Pour s'inscrire à cette formation, il faut avoir suivi la formation initiale CCD et/ou être en poste depuis plus de 2 ans

- Mieux se connaître
 - Auto-diagnostic : ses points forts et ses axes d'amélioration
 - Se percevoir à travers la vidéo et les autres personnes du groupe
- Préparer son contenu
 - Choix du message principal
 - Organisation des informations autour des idées à défendre
 - Adaptation à son auditoire (fonction, préoccupations, temps accordé...)
 - Préparation de sa prise de notes
- Comprendre les enjeux de la communication orale
 - Le poids du langage corporel : adapter sa communication pour renforcer la confiance et la légitimité
 - L'importance du regard
 - L'intégration des silences
 - L'élocution : volume, articulation, ton, débit, respiration

- Le regard, la voix, les mains...
- Préparer sa prise de parole
 - Les premiers mots : pour bien démarrer
 - Les trente dernières secondes : pour bien terminer
 - La gestion du trac : exercices de relaxation, visualisation

Méthodes mobilisées :

- Travail participatif et apports théoriques
- Entraînements sur des courtes séquences, analyse vidéo
- Mises en situation sur des cas concrets des participants
- Remise d'un support

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page «



[Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement
aux personnes**

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43